

EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

« Trophées Qualité des réseaux » : l'Astee récompense les travaux exemplaires de pose ou de rénovation

L'Astee, en collaboration avec les signataires des chartes qualité, a lancé le 24 janvier 2018 au Carrefour des gestions locales de l'eau (CGLE) à Rennes les premiers « Trophées Qualité des réseaux ». Ces prix mettront en valeur des opérations représentatives de pose ou de rénovation de réseaux d'eau potable ou d'assainissement réalisés sous charte qualité.

Réaliser des travaux sous charte

Les chartes qualité sont des guides à destination de l'ensemble des acteurs parties prenantes d'opérations de création, de remplacement ou de rénovation de réseaux d'eau potable ou d'assainissement. Elles détaillent l'ensemble des étapes à suivre pour mener à bien une opération : la définition et la conception du projet, le choix des entreprises, la préparation du chantier, le chantier, la réception, le solde des marchés et des aides et la vie de l'ouvrage au-delà de la réception. Elles clarifient les rôles et responsabilités de chaque acteur pour la bonne réussite d'une opération et posent les prémices d'une gestion patrimoniale. Réaliser des travaux sous charte, c'est s'assurer :

– d'une gestion de service optimisée grâce à une maîtrise des coûts,

de la réalisation à l'exploitation des réseaux ;

- d'une mise en place d'ouvrages de qualité et pérennes ;
- d'une amélioration des interactions entre les différents acteurs intervenant pour la création, le remplacement et la rénovation de réseaux ;
- d'une meilleure maîtrise des aléas de chantier.

Quatre catégories récompensées

Souhaitant récompenser les maîtres d'ouvrage s'étant inscrits dans cette démarche, le groupe de travail a constitué un jury qui désignera des lauréats dans les catégories suivantes : pose de réseau d'eau potable, pose de réseau d'assainissement, rénovation de réseau d'eau potable et rénovation de réseau d'assainissement. Cinq critères seront pris en compte :

- la qualité et l'exhaustivité des études préalables ;
- la recherche de solutions techniques dans le cadre de la réalisation des travaux ;
- le schéma directeur de la démarche qualité (cadre et mise en œuvre effective) ;



Lancement des « Trophées Qualité des réseaux » lors du CGLE 2018

- la procédure de suivi et de réception des travaux ;
- la philosophie du projet.

Les premiers lauréats en 2019

Les candidats doivent transmettre leur dossier à l'Astee avant le 29 juin 2018. Le jury analysera ensuite les dossiers afin de remettre les premiers trophées lors de la prochaine édition du CGLE fin janvier 2019. Toutes les informations (chartes, règlement, etc.) est disponible sur astee.org. L'Astee remercie chaleureusement l'ensemble des membres du groupe de travail, des participants au lancement des trophées et les Canaliseurs pour l'accueil sur leur stand CGLE à Rennes.

Didier Moers

Animateur du groupe de travail Astee sur les chartes qualité des réseaux

Plus d'informations :

→ Les chartes :

www.astee.org/activite/chartes-qualite-des-reseaux-deau-potable-et-dassainissement/

→ Les trophées :

www.astee.org/lancement-des-trophees-astee-qualite-des-reseaux/